



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Christian FEYTOUT

IA-IPR Sciences Économiques et Sociales

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de SES

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement des lycées
de l'académie de LIMOGES.

Bordeaux, le vendredi 5 octobre 2012

Rectorat

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

Affaire suivie par :
Christian FEYTOUT
IA-IPR

Tél :
05 57 57 38 19

Télécopie :
05 57 57 39 77

Mél :
christian.feytout@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81 499
33060 Bordeaux Cedex.

Objet : lettre de rentrée

Chères collègues, Chers collègues,

J'espère que votre rentrée s'est bien déroulée.

Je souhaite la bienvenue aux deux collègues qui sont nouveaux dans l'académie de LIMOGES.

Les informations relatives à la discipline sont diffusées dans l'académie de LIMOGES par la liste de diffusion. Cette liste est le canal de diffusion des informations disciplinaires. Il est donc très important que tous les professeurs utilisent leur adresse électronique académique.

Ce début d'année est l'occasion de vous communiquer des informations et de faire le point sur les dossiers importants.

1) La vie de la discipline

- L'Inspection Générale

Notre discipline compte quatre inspecteurs généraux : Madame REMY-GRANGER, Messieurs CARLUER, ÉTIENNE et MONTOUSSE. Monsieur MONTOUSSE est le doyen de l'inspection générale de Sciences Économiques et Sociales depuis le 1^{er} septembre 2012. Madame REMY-GRANGER a en charge l'académie de LIMOGES.

- L'Inspection Pédagogique Régionale

Depuis le 1^{er} septembre, Monsieur CHASSETUILLIER remplace Madame VEYER dans l'académie de TOULOUSE et Monsieur CHAMBLAY succède à Madame LEFEBVRE dans l'académie de VERSAILLES.

2) Les résultats du BAC 2012

Le taux de réussite au baccalauréat ES dans l'académie de LIMOGES poursuit sa croissance depuis 1998 pour atteindre à la session 2012 son niveau le plus haut de 90,3 %, en hausse de 2,4 points de pourcentage par rapport à celui de 2011. Il demeure supérieur au taux de réussite national en hausse lui-même de 1,4 points à 89,1 %.

3) La circulaire de rentrée 2012 (B.O. n° 13 du 29 mars 2012) et la lettre de Monsieur Le Ministre (B.O. n° 26 du 26 juin 2012)

« La mise en œuvre de la réforme du lycée se poursuit à la rentrée 2012 selon les dispositions arrêtées en 2010. Les principaux enjeux et objectifs initiaux de la réforme - mieux accompagner chaque élève, mieux le préparer à l'enseignement supérieur, permettre une fluidité des parcours - sont maintenus, mais les modalités de leur application pourront être modifiées ultérieurement » (Monsieur PEILLON « Lettre à tous les personnels de l'éducation nationale »). Je vous propose de retenir trois lignes de force pour consolider la réforme du lycée.

Accompagner les élèves et rendre plus efficace l'information et l'orientation des élèves

L'accompagnement personnalisé concerne désormais toute la scolarité du lycée. Tous les professeurs ont vocation à y prendre part. Vous avez été nombreux, en classe de première, à y intervenir selon des modalités différentes selon les établissements. Cependant je vous invite à porter attention à deux préconisations présentées dans la circulaire :

- proscrire la simple poursuite des cours mais aussi les activités périscolaires éloignées du cœur des apprentissages ;
- dépasser l'opposition stérile entre méthodes et contenus disciplinaires, en incitant les professeurs à prendre appui sur leur expertise disciplinaire pour développer chez les élèves des compétences transférables à d'autres situations disciplinaires.

Dans le cadre de la logique de spécialisation dans laquelle s'inscrit la réforme du lycée, « l'accompagnement personnalisé en terminale prend appui sur les enseignements spécifiques, et sur les enseignements constituant les dominantes disciplinaires des séries concernées. Il contribue à la préparation à l'enseignement supérieur ».

La mutualisation de pratiques sera organisée sur le site disciplinaire avec vos contributions (laurent.vergnole@ac-limoges.fr).

Les stages passerelle et de remise à niveau ainsi que le tutorat - destinés aux élèves volontaires - complètent le dispositif de personnalisation des parcours. Les stages passerelle concernent en priorité les élèves en classe de première souhaitant changer de série. Leur mise en œuvre doit être rigoureuse de façon à garantir à l'élève l'exercice d'un droit. Je vous invite à porter attention à cette modalité de l'accompagnement des élèves et à témoigner des démarches mises en place afin de mutualiser des pratiques.

Ainsi de nouveaux moyens d'action sont à votre disposition pour renforcer l'information des élèves et leur permettre une orientation choisie.

La classe de terminale rénovée et le nouveau bac général

Cette rentrée 2012 est marquée par la mise en œuvre des nouveaux programmes de terminale. Des formations de proximité organisées au mois de juin 2012 vous ont d'ores et déjà permis de réfléchir à l'application de ces nouveaux programmes.

Des fiches ressources sont mises à votre disposition par l'Inspection Générale sur le site EDUSCOL(http://ses.ac-bordeaux.fr/spip_ses/spip.php?article571).

Je vous invite à étoffer cette banque de ressources avec vos contributions.

Un sondage réalisé en juin lors des animations de proximité auprès des professeurs montre des effectifs plus importants dans la spécialité Sciences Sociales et Politiques. Dans quelle mesure cela relève-t-il d'un choix d'orientation post-bac des élèves ? Afin d'identifier les enseignants concernés, **je demande au coordonnateur disciplinaire dans chaque établissement de me communiquer avant la fin du mois d'octobre le(s) nom(s) de ce(s) professeur(s) et de me préciser l'enseignement de spécialité dispensé avec le nombre d'élèves.** (christian.feytout@ac-bordeaux.fr)

Le baccalauréat verra, à la session 2013, la mise en place des nouvelles épreuves de SES. Des formations de proximité organisées au mois de février 2012 vous ont d'ores et déjà permis de prendre connaissance de leurs modalités et de réfléchir à leur apprentissage, notamment par une lecture critique des sujets proposés dans les manuels.

Des exemples de sujets et de démarches d'apprentissage adaptés à la classe de première, mutualisés avec l'académie de BORDEAUX sont en ligne à cette adresse :

http://ilias.catice.ac-bordeaux.fr/goto.php?target=wiki_374233_Accueil&client_id=lyceesaquitaine.

Elles complètent l'article du site académique (<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?rubrique159>). Je vous invite à étoffer cette banque de ressources avec vos contributions.

Le développement des usages du numérique

« À l'heure où se multiplient les innovations technologiques, telles les tablettes tactiles, le numérique constitue un atout et un levier pour aider les enseignants et faciliter les apprentissages ». Il est essentiel que notre enseignement intègre toutes les potentialités pédagogiques qu'offre l'usage des technologies usuelles d'information et de communication (TUIC).

Durant l'année scolaire 2012-2013, une équipe de recherche et de réflexion travaille à la mise en place et à la structuration de l'environnement numérique de travail ELIE (<http://elie.limousin.fr/>) afin que les professeurs de SES de l'académie puissent bénéficier d'un outil pour collaborer. Pour utiliser cet outil, vous devrez disposer des identifiants qui vous seront communiqués prochainement.

Monsieur VERGNOLE a en charge sa gestion. Il est également l'Interlocuteur Académique pour les TICE (IATICE) et le webmestre du site SES académique. (<http://www.ac-limoges.fr/ses/>).

Vous trouverez sur le site EDUSCOL (<http://eduscol.education.fr/ses>) de nombreux exemples de séquences pédagogiques utilisant les TUIC.

4) Orientations pour notre discipline

En cohérence avec la stratégie académique 2012 – 2015 en ligne sur le site du Rectorat (http://www.ac-limoges.fr/IMG/pdf/Livret_strategie_academique.pdf), vous trouverez ci-dessous les orientations pour notre discipline.

Conforter la mise en place de l'enseignement d'exploration de SES et du programme de première

La circulaire de rentrée rappelle les enjeux des enseignements d'exploration : « les enseignements d'exploration en classe de seconde

doivent jouer pleinement leur rôle en permettant aux élèves de découvrir de nouvelles disciplines sans prédéterminer leur future orientation en première ». L'action de formation de formateurs mise en place dans le cadre du **Plan Académique de Formation** permettra dans un second temps d'animer des stages de proximité sur cet objet à la **demande des établissements**. Les thèmes qui pourront être abordés sont les enjeux pédagogiques et didactiques d'un enseignement d'exploration, l'évaluation de cet enseignement, la production de ressources. Pour la mise en œuvre de ces stages, je vous invite à faire remonter vos besoins d'accompagnement auprès de Madame SCHANG (mireille.schang@ac-limoges.fr). Nous pourrions alors procéder à des regroupements d'établissements et mettre en œuvre des formations dans le cadre d'un volet D.

Mise en œuvre des nouveaux programmes de sciences économiques et sociales de la classe de terminale ES

Deux journées de formation à public désigné sont programmées dans le cadre du **Plan Académique de Formation**. Un premier rendez-vous, organisé avec l'aide de Madame MOUNET, directeur des études d'AES, se déroulera à la faculté de Droit et de Sciences Économiques de Limoges, le **10 décembre 2012**. À l'ordre du jour, deux conférences : « comment s'opère le financement de l'économie ? » et « comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ? ». La Faculté de Sciences Economiques et les dispositifs de réussite vous seront également présentés au titre du Parcours de découverte des Métiers et des Formations. Une seconde journée de formation aura lieu courant **janvier 2013** en relation avec le programme de sociologie de l'enseignement spécifique de terminale.

Préparer la session 2013 du baccalauréat

Début 2013, dans le cadre du plan national de formation, un séminaire national sera organisé sur le thème : programmes de terminale et évaluation. Comme l'an dernier, à la suite de cette journée de formation et d'échanges, une restitution sera organisée dans l'académie. Elle offrira l'occasion, dans le cadre du **Plan Académique de Formation**, de s'intéresser à l'évaluation de ces nouvelles épreuves.

Je souhaite que l'académie produise un fascicule des sujets d'oral durant cette année de mise en œuvre des nouveaux programmes et des nouvelles épreuves.

Je vous invite à prendre connaissance de la Foire aux Questions que le ministère a mise en ligne sur le bac 2013 (<http://www.education.gouv.fr/cid60987/bac-2013-questions-reponses.html>).

Cette lettre de rentrée sera implantée sur le site.

Je vous prie de recevoir, chères collègues, chers collègues, mes plus cordiales salutations.

Cordialement.

Christian FEYTOUT

